

UK : l'interdit bancaire pour pédophile du web

Les institutions financières britanniques ont, d'un commun accord avec la justice du pays, donné à la police un nouveau moyen d'identifier les pédophiles sévissant sur la Toile.

Dorénavant les banques pourront interdire et signaler à la police les transactions faites par leurs clients sur les sites Web interdits en arguant que ces paiements sont une offense aux règles d'utilisation de la carte. C'est une véritable révolution, car avant la mise en place de cet amendement, les restrictions légales empêchaient la police de mener des enquêtes, même s'ils étaient persuadés du caractère illégal des transactions réalisées par un suspect en ligne. Ce changement radical de la loi intervient après une entente entre les institutions bancaires (APACS) et les associations de défense des enfants. La directrice de la division communication l'association bancaire l'APACS, Sandra Quinn, a expliqué : *« aucun des fournisseurs de cartes de crédit ne souhaite voir son nom associé à celui d'un criminel pédophile. Avec ce changement dans la loi nous pourrons collaborer avec la police et empêcher ses criminels d'utiliser des cartes de crédit. »* La loi qui rentre en vigueur dès le 26 juillet va être une arme essentielle dans ce combat, cette lutte de fond qui oppose police et criminels sexuels du Web. Les derniers chiffres de l'Internet Watch Foundation montrent que la moitié des contenus pédophiles circulant sur le net sur les six premiers mois de l'année viennent des États-Unis. Concernant la Grande-Bretagne, les sites pédophiles sont en recul passant de 18% en 1997 à 0,2%. L'IWF explique que les pédophiles utilisent désormais de nouveaux moyens de distribution des images non commerciales pédophiles, avec par exemple les albums photo en ligne. Autre phénomène inquiétant, la hotline de l'IWF a reçu près de 5.000 témoignages concernant des sites pédophiles sur les six premiers mois de l'année, soit une progression de 49% par rapport à l'an dernier.